NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

121 N° 4 October-December 1999

Le sacrement de mariage

Alain MATTHEEUWS (s.j.)

p. 595 - 611

https://www.nrt.be/en/articles/le-sacrement-de-mariage-320

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le sacrement de mariage

Dans toutes les sociétés, les relations entre l'homme et la femme ont fait l'objet d'institutions avec leurs valeurs, leurs interdits et leurs lois. L'exercice de la sexualité comme l'acte d'engendrer n'ont jamais été soumis au pur arbitraire de l'individu. Quelles que soient les formes, l'anarchie du désir de s'unir comme de procréer a toujours été l'enjeu de débats comme d'apprentissages à travers des rites d'initiation, des coutumes et des lois. Toutes les sociétés ont reconnu dans la relation homme-femme et dans la procréation un lieu précis du bien commun de tous.

De plus, dans de nombreuses cultures, le mariage a été compris comme un acte religieux. Dans la relation entre l'homme et la femme se jouent un mystère, une grandeur, un caractère sacré que l'on pressent lié au monde de la divinité. Dans l'amour humain, il y a de toujours à toujours une référence au divin. Dans la religion comme dans le mariage, c'est d'un lien qu'il est question. Se sentir liés l'un à l'autre, reliés à une réalité qui dépasse chacun, au phénomène de la transmission de la vie au-delà des générations, tel semble être le bien «sacré» dont il faut parler. Le Coran ne dit-il pas: «Celui qui se marie accomplit la moitié de sa religion.»

Même si ces aspects culturels, anthropologiques, religieux et sacrés sont essentiels et permettent à l'homme de bonne volonté de saisir l'amplitude des enjeux de la relation homme-femme et de la procréation, nous ne désirons pas en traiter ici directement. Nous nous centrerons strictement sur ce qu'est le sacrement de mariage en montrant dans un premier temps la signification du mot «sacrement», et en développant ensuite le contenu de l'acte posé par les chrétiens lorsqu'ils se marient à l'Église. La liturgie nous enseigne sur le contenu de la grâce sacramentelle.

Les enjeux de ce développement sur le mariage se condensent dans les affirmations suivantes. Premièrement, le sacrement de mariage est bon pour l'homme et la femme, affirmation qui, dans l'Église tout comme dans la société occidentale, revêt une actualité étonnante[1]. Deuxièmement, la finalité de toute relation sexuelle

1. En Belgique sur la cohabitation légale, comme en France sur le PACS (Pacte civile de solidarité), les débats socio-politiques en sont la preuve vivante.

entre l'homme et la femme est de nature conjugale et à l'exemple des épousailles entre le Christ et son Église. Dans le mariage, l'homme est appelé à mieux connaître le mystère de la femme et réciproquement. Ce faisant, il vit le mystère de l'alliance de Dieu avec son Peuple.

Pour fonder ces affirmations, il faut remonter à l'origine de l'amour humain dans le plan divin et il faut reconnaître joyeusement que le sacrement du mariage est un don de Dieu.

I. – Un prologue

Le sacrement du mariage est l'un des sept sacrements. Il convient de ne pas l'isoler de l'ensemble que forment ces sacrements, signes particuliers de la présence de l'action du Ressuscité parmi nous. Avec le Concile Vatican II, il est bon de voir aussi à quel point ces sacrements particuliers s'inscrivent dans la sacramentalité de l'histoire du salut. C'est le Christ qui est le premier sacrement, le visage du «Bien-Aimé», le don du Père. Sa présence inaugure une ère «nouvelle». L'économie sacramentelle prend donc sa source en Lui: dans ses paroles, ses faits et gestes depuis son incarnation jusqu'à sa glorification. Le Christ «fait signe» à travers ce qu'il est. Sa présence dans notre histoire n'est pas seulement «figurative»: elle est «représentative». Il est la source de toute grâce, ce que l'évangéliste Jean et les Pères nous enseignent lorsqu'ils nous présentent dans l'eau et le sang qui jaillissent de son cœur transpercé les sacrements de la vie: «De son sein, il sortit du sang et de l'eau» (*Jn 19*, 34). Les sacrements sont des actes du Christ ressuscité, aujourd'hui, dans son Église. Ils ne sont pas seulement des «rites». Ils sont des actes personnels liés à sa personne tel qu'Il se donne à son Église et à tous les hommes.

Dans cette livraison du Christ, l'accueil de l'Église est essentiel. L'Église dit «oui» au don du Fils. Pour que ce don s'accomplisse, il faut qu'Il trouve un «oui» à sa mesure. Marie, figure de l'Église, est par excellence celle qui a dit «oui». À travers cette réponse libre d'une fille d'Israël, nous pressentons combien l'accueil engage ici la responsabilité. Si Dieu est premier et devance toujours nos élans, il ne peut être que choisi activement et librement, accueil empreint à la fois d'une passivité et d'une activité qui rejoignent l'homme à la racine de son être. L'Église symbolise le mystère de l'Épouse qui dit «oui». Elle est le signe privilégié de l'accueil du don de l'amour. Pour révéler l'amour et en vivre, il faut donc une communauté. Les dimensions de l'univers sacramentel sont d'em-

blée christique et mariale. Le Christ se donne et est accueilli dans l'histoire humaine. En disant «oui», l'Église est «dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (*LG* 1).

Corps du Christ, Peuple de Dieu, Temple de l'esprit, Épouse du Christ, les images sont variées pour définir les traits de l'Église. Nous privilégions ici celle de l'Église-Épouse. Comme Épouse, l'Église consent à l'amour de son Époux. Elle consent à être vivifiée, purifiée et guidée par Lui. Cette structure sponsale de l'Église est fondamentale pour comprendre le sacrement de mariage. Comme Épouse, l'Église s'ouvre à l'action de son Époux. Elle appelle d'ailleurs cette action par sa prière. Elle laisse faire l'Époux à sa guise et Lui fait une confiance totale.

Cet abandon de l'Église à son Époux rythme toutes les liturgies sacramentelles. L'Église est sacrement et elle vit aussi des sept sacrements. Chaque mariage la construit. Le rythme sacramentaire est sponsal et marial; nous nous inscrivons en lui. Dans le «oui» de l'Église, tous nos «oui» de baptisés sont inscrits et portent leur fruit. En effet aucun sacrement n'agit automatiquement. Il nous faut librement dire «oui» au don du ciel, à la grâce offerte. Tout sacrement est intersubjectif — et le mariage de manière particulière! —, d'une intersubjectivité plus profonde qu'il n'y paraît. Celle-ci touche en profondeur ceux et celles qui reçoivent le sacrement. Elle concerne la relation personnelle de chacun au Christ et à son Église. En soulignant ici la structure nuptiale du sacrement, nous évoquons non seulement l'alliance humaine, mais aussi l'alliance spirituelle entre le Christ et son Église. Il y a une affinité entre l'amour des époux et celui du Christ pour son Église. L'enjeu du sacrement dépasse la singularité du couple en présence. Il concerne toute l'Église.

Cette actualité de la structure nuptiale du sacrement n'est accessible que dans l'Esprit-Saint. «Comme sacrement, l'Église se développe à partir du mystère pascal du «départ» du Christ, en vivant sa «venue» toujours nouvelle par l'Esprit Saint qui accomplit sa mission même de Paraclet, Esprit de vérité»[2]. L'Esprit confirme l'élan d'amour de l'Église vers son Époux. Il permet à cet amour de se renouveler et de trouver dans l'histoire une jeunesse

2. *L'Esprit Saint. Lettre encyclique de Jean-Paul II Dominum et vivificantem*, n° 63, Paris, Cerf, 1986.

éternelle. C'est avec l'Esprit que l'Église attend le retour de l'Époux. Grâce à l'Esprit, l'amour entre l'Épouse et l'Époux ne s'épuise pas et ne meurt pas dans l'histoire humaine. Au contraire, il s'y enracine et s'y développe jusqu'au retour glorieux du Fils.

II. – Le sacrement du mariage

1. Une symbolique sponsale dans l'histoire

La symbolique du don amoureux des époux n'est pas seulement d'ordre naturel, physique, psychique ou culturel. L'importance du mariage dans la vie des peuples et dans leurs cultures signifie que le mariage est lié à l'œuvre de la création. Cependant, Dieu créant toutes choses dans le Christ et en vue du Christ, cette œuvre se trouve en quelque sorte sur-déterminée. Cette symbolique nuptiale est historiquement signifiée dans la nouvelle création en Christ.

On le pressent déjà en lisant l'Ancien Testament où les relations entre Dieu et son peuple sont décrites régulièrement en termes d'une alliance d'amour. «Dans l'ancienne alliance, le Seigneur se présente comme l'Époux d'Israël, le peuple élu: un Époux tendre et exigeant, jaloux et fidèle. Toutes les trahisons, les désertions et les idolâtries d'Israël, décrites par les Prophètes de manière dramatique et suggestive, ne parviennent pas à éteindre l'amour avec lequel le 'Dieu-Époux' aime jusqu'à la fin (cf. *Jn 13*, 1).»[3]

Le Christ accomplit ce symbolisme vétéro-testamentaire du mariage. Il nous montre son respect du mariage à Cana. Il en défend vigoureusement l'unité et l'indissolubilité (*Mt 19*, 1-9) en éclairant les faiblesses de l'homme et les accommodements de Moïse. Il se présente lui-même à plusieurs reprises comme l'Époux de son peuple: «Les invités à la noce peuvent-ils jeûner pendant que l'Époux est avec eux? Tant qu'ils ont l'Époux, ils ne peuvent pas jeûner» (*Mc 2*, 19). Jésus est l'Époux d'Israël-Église. Il consomme les noces et l'alliance divine en s'offrant par amour sur la croix. Sa mort pour son aimée est la preuve vivante qu'il a tout donné. L'amour nuptial va en effet jusqu'au bout. Ce sont ces gestes et ces paroles qui fondent la mystique paulinienne du mariage telle qu'elle est développée en *Éphésiens 5*, 32: «Ce mystère est grand; je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église».

3. JEAN-PAUL II, *Lettre aux Familles*, n° 19, Paris, Plon et Mame, 1994.

De fait, «en se qualifiant comme Époux, Jésus dévoile l'essence de Dieu et confirme son amour immense pour l'homme. Ce choix éclaire la nature même de l'amour conjugal. En y recourant pour parler de Dieu, Jésus montre à quel point la paternité et l'amour de Dieu se reflètent dans l'amour d'un homme et d'une femme qui s'unissent dans le mariage»[4].

Ainsi la grâce sacramentelle des époux nous apparaît-elle comme une participation à l'Amour divin révélé dans l'histoire, qui lie le Christ à son Épouse l'Église. Le Christ lui-même sanctifie le couple et le rend symboliquement partenaire dans son alliance nouvelle et éternelle avec son Église. Cette grâce rejoint la condition historique de chacun: tel homme, telle femme, grâce «définie historiquement» par le don du Bien-Aimé et l'union dans le Christ entre Dieu et toute l'humanité. Elle se «redéfinit» ainsi à chaque génération par l'œuvre de l'Esprit dans le cœur des époux qui s'engagent l'un vis-à-vis de l'autre. Le don entre l'homme et la femme ne trouve finalement son vrai visage que dans l'amour du Christ.

2. L'apport de la liturgie

Nous avons beaucoup insisté sur la personne du Christ comme don offert aux hommes. Sa vie et ses paroles montrent combien tout amour s'enracine en lui. Son enseignement révèle son souci de l'institution matrimoniale. Ainsi le sacrement de mariage est-il enraciné dans la révélation que fait Jésus de la nouvelle alliance en son corps et son sang. Située «historiquement» au cœur de tout l'Ancien Testament, sa symbolique s'accomplit en Jésus, l'Époux de son peuple, promesse et gage de la fidélité de Dieu à ses dons. L'homme et la femme trouvent donc la définition concrète de leur amour dans l'alliance que l'Époux tisse avec son peuple. Leur don réciproque dans le sacrement intègre l'histoire de tout un peuple, celle aussi du Christ, de Marie et de l'Église. Leur union fortifie et resserre le Corps mystique du Christ, l'alliance et le don mutuel. La relation de don du Christ et de son Église est structurante de la relation d'amour des conjoints et définit une «mission». Le don des époux, dans la logique de celui du Christ, est offrande pour l'Église et pour le monde. Le sacrement de mariage est un don pour l'Église et un «don d'Église». Développons cette idée à travers une réflexion sur le rituel du sacrement et à travers l'explicitation du lien entre le mariage, le baptême et l'eucharistie.

---

4. *Ibid.*

Le mouvement de la célébration liturgique du mariage conduit les fiancés à reconnaître la source de tout don et de tout amour en Dieu lui-même. Quelle que soit l'histoire personnelle de leur rencontre, le désir et les événements de la rencontre, l'acte sacramentel est mémoire plus profonde de la relation d'amour. Avant d'être une conquête, une complémentarité, une séduction, la relation de l'homme et de la femme doit se reconnaître précédée d'un don d'amour. *L'autre est un don de Dieu pour moi.* Le sacrement signifiera aux yeux de tous que le Christ donne les époux l'un à l'autre. La célébration est «reconnaissance» de leur part et de la part de la communauté de la source ultime du don. Il s'agit de rendre grâce pour le don de Dieu dans l'histoire. Les époux se reçoivent mutuellement de Dieu lui-même et l'Église accueille le nouveau couple comme un «signe» et un «gage» que Dieu s'unit et se donne toujours nuptialement à son peuple. C'est le sens profond de la joie du peuple de Dieu à chaque mariage.

Le rythme de la célébration est alternance de don et d'accueil du don: entre les époux et l'Église, entre les époux eux-mêmes qui s'engagent, entre les époux et Dieu, entre les époux, l'Église et Dieu. Ce flux et ce reflux du don atteignent leur sommet dans le consentement mutuel et l'abondance des bénédictions qui parsèment la liturgie.

Les époux, comme êtres-de-don[5], sont les ministres du sacrement. Le prêtre témoigne de la vérité objective du don qu'ils se font. Ce sont les époux qui se donnent le sacrement. Le prêtre signifie l'insertion de ce don mutuel dans l'ample mystère de l'Église, de l'Épouse qui se donne sans cesse à son Époux, le Christ. La présence habituelle du prêtre ou du diacre rappelle aussi aux époux la présence de l'Autre. Dieu transcende le don promis tout en restant intérieur au don réciproque. Le prêtre signifie cette présence du Christ en personne dans l'échange des dons. Il atteste et signifie le geste du Christ qui donne les époux l'un à l'autre et rappelle aux époux que leur don vient d'au-delà d'eux-mêmes, du Christ en eux. S'il y a une célébration eucharistique, le prêtre est aussi celui qui, en leur nom et au nom du Christ, «rend au Père» le don d'amour du nouveau couple. Il manifeste la joie de Dieu face à cette «offrande de grand prix» qu'est le consentement des époux. Par l'épiclèse de l'Esprit, le prêtre transfigure l'offrande des libertés et des corps. Le prêtre

5. Cette expression est celle du philosophe Cl. BRUAIRE lorsqu'il décrit l'être de l'esprit humain et qu'il pose les fondements de son ontodologie (cf. *L'être et l'esprit*, Paris, PUF, 1983, p. 9-86).

assure les époux que rien de leur amour ne doit se perdre et que tout peut être «offert» à Dieu.

En s'engageant librement, les époux réalisent l'essence du mariage qui est un acte de donation de soi à l'autre, au Christ et à l'Église. Leur consentement est «donation mutuelle» comme l'exprimaient d'anciens rituels. La jonction des mains et les paroles des fiancés disent le «don» et le réalisent: «N., veux-tu être ma femme? – Oui, je le veux. – Et toi, M., veux-tu être mon mari? – Oui. Je te reçois comme époux et je me donne à toi. – Je te reçois comme épouse et je me donne à toi: pour nous aimer fidèlement dans le bonheur et les épreuves et nous soutenir l'un l'autre tout au long de notre vie» (première formule du Rituel).

Le Christ se donne également dans cet échange et imprègne le «oui» de son sceau. Le consentement est une «donation active et dialoguée»: les verbes eux-mêmes traduisent le mystère et la logique du don en acte. L'autre est perçu à la racine de son être comme un «don» nuptial que librement les fiancés «reçoivent» de Dieu. Le don ne devient effectif que dans son accueil. «Ton époux, c'est ton Créateur» (*Is 54*, 5). L'ordre de la création, déjà nuptial, s'accomplit en Christ dans l'engagement sacramentel. L'homme et la femme représentent désormais le don du Christ à son Église et la réponse de celle-ci à son divin Époux.

Ce don réciproque implique fidélité et unité. Le consentement comme «instant» du don est appelé à prendre chair dans le corps des époux et dans la consommation du mariage. La relation conjugale participe toujours de ce don originel posé en Christ et dans son Église. Le don des époux les saisit tout entiers: il est exclusif et définitif. La promesse de fidélité est promesse de «rester don l'un pour l'autre», à l'image du don fait par le Christ à chacun et au nouveau couple. La fidélité sera donc croissance dans le don et circulation du don. Le don appelle le don. Le don blessé appelle le pardon. À la source et sur le chemin de cette fidélité se trouve et se trouvera toujours l'acte du Christ qui s'est donné en même temps que les époux. La fidélité promise par les époux n'est pas la leur seulement. Elle participe de celle de Dieu, du don que Dieu fait de lui-même aux époux dans le temps. Le sacrement dit plus que nos pauvres mots humains: il professe que Dieu, par son Christ, précédera toujours les époux dans la logique du don mutuel. Le *sacramentum* est établi par le Christ lui-même dans la pure gratuité de son engagement, le pur don de lui-même, source et terme de tout autre don. Le don humain des époux participe au don de Dieu. Il est sacré.

Ce don réciproque implique aussi l'indissolubilité du lien. «Les dons de Dieu sont irrévocables» (*Rm 11*, 29), ainsi le don des époux, scellé par le don divin, a ce caractère fort de l'indissolubilité. Dieu est fidèle à son don. L'indissolubilité du don des époux exprime, à travers la fragilité de nos engagements humains, la puissance de Dieu. Le Christ comme Don est lui-même le lien personnel des époux. Le Don qu'il est et qu'il a fait de lui-même en chacun et dans le couple, ne peut pas être anéanti. En donnant l'homme à la femme et réciproquement, Dieu se donne et leur donne le gage d'un lien indissoluble dans l'histoire des hommes. «Simplement, le Christ a fait de ce qui n'est qu'exigence du don de Dieu une vérité historique dans le mariage. Et s'Il est demeuré parmi les hommes sous la figure de l'Époux de l'Église, c'est bien que la vérité de celle-ci est de continuer de donner le don de Dieu aux hommes[6].» Le don des époux embrasse en Christ la personne même de l'autre comme don, considéré comme un «autre Christ», dans son présent comme dans son avenir.

3. Affinités sacramentelles

Cette logique du don, lisible dans la liturgie du *sacramentum* du mariage est intimement liée au baptême et à l'eucharistie. Elle a des enjeux moraux et pastoraux évidents.

Par le baptême, l'homme revêt le Christ. L'homme comme être-de-don, s'accomplit et devient «don» à la mesure du Don infini du Christ. Le baptême est déjà «nuptial», comme le souligne Paul pour les Éphésiens. Ce caractère est préparation de ce que sera la relation des conjoints si telle est la vocation du baptisé. Le baptême est œuvre de «virginité»: le Christ y purifie son Épouse (les nouveaux baptisés) et se la donne «sainte et immaculée» (*Ep 5*, 27). Chaque chrétien vérifie ainsi lui-même, en personne, qu'il ne s'appartient plus parce qu'il est «donné au Christ». Cette vérité qui touche le corps n'est pas sans signification pour le don corporel des conjoints. Elle prépare chacun à recevoir de Dieu le corps de l'autre, de telle sorte que l'union de l'homme et de la femme soit et devienne signe du don du Christ. Le réalisme nuptial du baptême est ainsi confirmé dans le mariage. C'est le Christ qui donne les conjoints l'un à l'autre et qui, dans l'unité de son corps mystique, les convie au don total de leur liberté et de leur corps.

En fait, l'union personnelle du baptisé se spécifie en Christ dans le mariage. Le don de l'amour est pour une mission. En lien avec

6. Cl. BRUAIRE, *Le don de Dieu*, dans *Communio* 4, n° 5 (1979) 3.

leur grâce de baptisés, les époux reçoivent des dons spécifiques pour une nouvelle mission. Le premier de ces dons est ecclésial: il fait du couple, ouvert aux enfants, une *ecclesia domestica*. Le sacrement de mariage est «constructeur» d'Église. Les époux sont appelés à se donner l'un à l'autre et aux autres. Les témoins manifestent non seulement le passé des fiancés, mais l'avenir ecclésial du don promis. Ils témoigneront dans le temps de la croissance ecclésiale du don. Cette *ecclesia domestica* peut grandir dans l'accueil de l'enfant. Procréation, naissance et éducation des enfants sont les signes d'un don qui grandit, se fortifie et s'ouvre toujours plus au don du Christ.

En s'épousant, l'homme et la femme mettent en acte le sacerdoce baptismal: l'agir de l'époux rend le Christ de l'alliance présent à l'épouse et réciproquement, dans le respect de la masculinité et la féminité. Chacun reçoit l'autre de Dieu, et dans le Christ-Prêtre, l'offre à Dieu, le lui «donne» et le lui «rend». Ainsi l'amour conjugal est-il «oblatif» en son essence: l'époux est à rendre à Dieu. Se sanctifier mutuellement à travers le sacrement, c'est s'ordonner mutuellement à Dieu. «T'aimer, pour moi, c'est te donner au Christ. Ne pas te garder pour moi, mais t'offrir au Père.» L'esprit de cette charité sacerdotale peut animer une aventure spirituelle étonnante pour les époux. Ce sacerdoce commun d'intercession se reçoit du Christ à travers le baptême. Cette gratuité du don, reçu avec ses responsabilités, est rappelée aux époux et fortifiée par le sacerdoce ministériel. Le ministère du prêtre reconduit les époux à la source du sacerdoce de tous et à leur mission propre.

D'un point de vue pastoral, le sacrement de mariage est proposé et se vit souvent au cœur de l'eucharistie. Cette «association» des deux sacrements éclaire la thématique du don et sa richesse pour la doctrine contemporaine du mariage. Dans les deux sacrements, il s'agit de don total. «Ceci est mon corps livré (offert, donné) pour vous.» Corps livré, sang versé: n'est-ce pas là comme une déclaration nuptiale du Christ à son Église? D'une part, en communion à l'amour du Christ qui se donne, les époux communient déjà l'un à l'autre au corps du Christ. D'autre part, en se donnant l'un à l'autre, ils représentent en personne le corps du Christ, le construisent et intensifient leur communion avec Lui et avec tous les hommes. Le mystère de l'alliance en ses multiples visages unit également les deux sacrements. Se marier à l'Église, c'est se marier au sein de l'Église, au sein de l'Alliance entre l'Époux et son Épouse. L'Église est la «matrice» de toute alliance; **elle récapitule toutes les alliances de Dieu avec les hommes.**

L'alliance primordiale, aux premiers jours de la création, nous montre l'homme dans les mains de Dieu, créé en relation avec lui et en attente d'une communion et d'un don à sa mesure. Créé pour aimer et pour se donner, l'homme reçoit Ève, la mère des vivants (*Gn* 2, 23). Le premier couple, la première alliance, le sacrement primordial, «signifie» le dessein de Dieu de faire alliance avec toute l'humanité. Après le péché originel et l'histoire mouvementée de cette alliance dans le peuple d'Israël, le don du Fils marque l'avènement d'une nouvelle alliance. Historiquement en Christ, elle se révèle indéfectible. Elle se scelle dans le sang versé et dans le don de l'Esprit à son Église, son Épouse. L'Église est bien «celle qui est comblée» du don de Dieu et qui est «don» offert au monde. Désormais, toute alliance de l'homme et de la femme peut «habiter» celle de l'Église et de son Christ. Au cœur de l'eucharistie, alliance nouvelle et éternelle, les époux sont appelés à se donner d'un amour qui va jusqu'au bout, comme celui du Christ. Le corps du Christ nourrit le corps du couple. Le don conjugal est remise de soi à l'autre et au Christ sauveur. L'eucharistie est cet Acte du Christ en son Église où cet abandon des époux l'un à l'autre peut se vivre et se fortifier en vérité. La vocation au mariage et sa spécificité s'éclairent quand ce ne sont ni la passion ni la séduction mutuelles qui «mettent» l'homme et la femme ensemble, mais Dieu lui-même qui les donne l'un à l'autre et s'engage dans ce don.

Partager l'eucharistie, c'est faire «advenir» le don du Christ dans l'unité du couple et de la famille. Le Christ lui-même transforme l'amour des époux et le dessine à la mesure du sien au cœur du quotidien de leur vie. Les époux sont appelés à devenir «corps du Christ» et cette incorporation leur donne de sauver le monde avec le Christ. Tel est le sens de l'offrande de leur union au cœur de chaque eucharistie.

Dieu provoque aussi les époux par *le don de sa parole*. Il les appelle à se donner par la parole et par les œuvres qui la mettent en pratique. Cet exercice spirituel et eucharistique se prolonge dans la vie conjugale qui doit être «écoute et obéissance mutuelles» du don qu'est l'autre. Tout conjoint est un «autre Christ» qui parle au cœur. Tout conjoint est appelé à écouter. L'un et l'autre ont une «parole» à dire sur l'autre, pour le couple et pour l'Église. C'est la source comme la profondeur de tout dialogue conjugal[7]. De louange en louange, chaque membre du couple est

7. Nous rejoignons ici le fondement de la pédagogie dialogale du CLER (Centre de liaison des équipes de recherche).

appelé à entrer dans la louange éternelle. L'eucharistie n'est-elle pas action de grâces? Comment «rendre au Seigneur tout le bien qu'il nous a fait», sinon «en élevant la coupe de bénédiction» (*1 Co 10*, 16)? L'eucharistie est le lieu où les époux avouent leur «dette d'amour» envers Dieu qui les a donnés l'un à l'autre et qui continue à tout leur donner en son Christ, corps et sang livrés. L'action de grâce, germe et fruit d'une attitude intérieure d'humilité, garde les époux dans la conscience de la grandeur du don reçu, de sa beauté comme de sa fragilité. «Il est vraiment digne et juste de te rendre grâces toujours et partout»: les préfaces eucharistiques explicitent pour les époux le pourquoi de leur louange. Établis par grâce dans la communion trinitaire, ils sont — en gestes et en paroles — unis à la louange cosmique des êtres qui participent et reconnaissent joyeusement la Source de tout don. Les époux «demeurent», «habitent» dans le Don et Dieu demeure en eux.

La liberté des époux peut se «reprendre», se «renier» et refuser cette dynamique du don qui va jusqu'au bout. L'homme peut prendre la femme pour lui au lieu de se donner à elle. La femme prend prendre l'homme sans se donner ou le recevoir sans l'accueillir de tout son être. L'amour possessif est donc appelé à se purifier et à grandir dans l'oblativité: entraînements, épreuves, combats et défaites appartiennent à l'histoire de toute relation; régénération et croissance aussi. Lorsque les époux ne peuvent s'aimer selon toute l'ampleur du *don*, du moins sont-ils appelés à s'aimer toujours dans le *pardon*. C'est la loi de l'amour eucharistique: cette alliance est scellée dans le sang «versé en rémission des péchés». L'alliance des époux est «chemin de don et de pardon». Le Christ en est le garant et la force invincible. Tout don humain doit être racheté par le sang du Christ. C'est ce qu'expérimentent les époux au cœur de l'eucharistie. Ils sont les premiers à éprouver la force régénératrice du Christ ressuscité. Toutes les formes de mort du couple, les dénis du don, peuvent être «élevés» sur la croix du Christ ressuscité. L'épiclèse de l'Esprit sur leur amour au cœur de l'eucharistie, non seulement purifie les époux de toutes souillures, mais construit un «être-de-don» toujours plus transparent du Don parfait. Dans ce cheminement du don, le Christ est celui qui se «donne à boire et à manger». «Si tu savais le don de Dieu»... c'est toi qui le demanderais au cœur de chaque eucharistie! Nous retrouvons ici une des grandes intuitions spirituelles de l'abbé H. Caffarel, fondateur des Équipes Notre-Dame.

Car tout comme «l'Église fait l'Eucharistie et que l'Eucharistie fait l'Église», ainsi chaque couple, *ecclesia domestica*, est-il appelé à se fonder sur le sacrement eucharistique. Le corps eucharistique

du Christ construit «le corps du couple». La famille «fait corps» dans le Corps du Christ. La famille comme l'Église grandissent à partir du don du Fils en son corps et en son sang.

4. La fécondité, signe de la gratuité de l'amour

Ainsi, vivre le don du sacrement de mariage, c'est s'engager par un don mutuel, entier et définitif, don qui est chemin de salut et de sanctification pour les conjoints. Le dynamisme du don mutuel mène les époux au don à Dieu. Parler de fécondité du couple, c'est toujours montrer la place du Christ dans la donation mutuelle. «Si l'amour peut être défini *comme don*, la fécondité est comme le don de ce don, son redoublement, son incarnation»[8]. Le sacrement est le lieu et le temps où les conjoints croissent «en âge et en sainteté»: en se donnant l'un à l'autre, l'un par l'autre, ils se donnent à Dieu et répondent à son don originel d'amour et au don de son Fils. La fécondité ne se limite pas à la procréation et à l'éducation des enfants, mais les époux ont fait la promesse dans le sacrement d'être ouverts aux enfants que «Dieu leur offrirait». Cette ouverture de l'amour à la gratuité de toute conception est essentielle. Elle montre la vraie place des enfants au cœur du sacrement.

Gaudium et spes, 50, par. 1, contient une sobre définition de ce bien du mariage: «Les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes». De fait, l'enfant «couronne» ce qui est déjà donné. Il exprime le surplus, la surabondance, la confirmation de l'amour. L'enfant n'est pas un «dû», il est un don. L'enfant ne peut être ni l'instrumentalisation de l'amour des époux (on se marie pour avoir des enfants) ni l'absent ou l'exclu permanent de la relation conjugale (on fera un enfant quand le moment sera favorable). L'enfant n'est pas issu d'un «manque» à combler ou d'un «désir» à satisfaire. Il appartient intimement au don des corps scellé dans le sacrement. L'enfant est le fruit d'une plénitude et d'une surabondance de l'amour. Le don «le plus excellent» vient «couronner» comme par surcroît les libertés qui se donnent avec amour. L'enfant, comme être-de-don, comme personne, comble gratuitement le don des époux. Il est un «signe personnel» du don d'amour de Dieu pour le couple. Il porte toujours l'empreinte du Don absolu qu'est son Créateur et Donateur de vie. L'enfant est toujours un don. Quelles que soient les conditions dans lesquelles

8. X. LACROIX, *Le mariage... Tout simplement*, Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 1994, p. 115.

s'effectue sa conception, son «apparition» est par elle-même «signe» d'un don privilégié. Elle est liée à la geste sacramentelle du mariage, car aucune conception ne relève totalement de l'anonymat, mais toujours de la puissance créatrice de Dieu et de son Nom: «Père de toute éternité». Le don qu'est l'enfant appelle toujours une reconnaissance à la mesure de ce qu'il est et l'*ecclesia domestica* est le lieu privilégié de cet accueil.

III. – La grâce du sacrement

La grâce du sacrement est dotée de multiples facettes. *Lumen Gentium*, 11 affirmait qu'«en leur état de vie et dans leur ordre, ils (les époux chrétiens) ont dans le Peuple de Dieu leurs dons propres». Le *Catéchisme de l'Église catholique* ajoute: «Cette grâce propre du sacrement du Mariage est destinée à perfectionner l'amour des conjoints, à fortifier leur unité indissoluble. Par cette grâce 'ils s'aident mutuellement à se sanctifier dans la vie conjugale, dans l'accueil et l'éducation des enfants' (*LG* 41)» (*CEC* n° 1641). Et il poursuit: «*Le Christ est la source de cette grâce.* 'De même que Dieu prit autrefois l'initiative d'une alliance d'amour et de fidélité avec son peuple, ainsi, maintenant, le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement du Mariage' (*GS* 48, par. 2). Il reste avec eux, Il leur donne la force de le suivre en prenant leur Croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter les fardeaux des autres (*Ga* 6, 2), d'être 'soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ' (*Ep* 5, 21) et de s'aimer d'un amour surnaturel, délicat et fécond» (*CEC* n^c^ 1642). Reprenons, sous forme de conclusion, quelques traits de cette grâce.

1. Par le sacrement, chacun des époux surgit comme celui que Dieu donne et confie à l'autre. L'être aimé n'est plus seulement celui qui a été séduit ou rencontré par bonheur, mais d'abord celui que Dieu donne pour L'aimer et Le rejoindre pour l'éternité. À la lumière du Nouveau Testament, chaque chrétien peut entrevoir que le modèle de tout amour et de tout don se trouve dans le don trinitaire des Personnes divines[9]. L'*amour* revêt sa beauté dans le don de la personne à la personne: il est issu de Celui qui est don.

9. Ce thème, déjà développé dans certains manuels (cf. P. ADNÈS, *Le Mariage*, **Tournai, Desclée, 1963), trouve une actualité nouvelle, pastorale et spirituelle (cf. A. et M. LAURIOT PRÉVOST, *Le mariage. Mystère trinitaire*, Paris, Fayard, 1987).**

Dans le Christ et l'Église, les époux sont chacun pour l'autre source de tout don et, ensemble, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu trinitaire. L'union conjugale exprime dans l'histoire humaine la pluralité dans l'unité divine. S'il y a bien un «seul être»[10] dans le mariage, les personnes qui le contractent ne s'y confondent et ne s'y dissolvent pas. L'amour de l'homme et de la femme est promotion mutuelle dans l'être en accord avec la charité qui en Dieu provient de Dieu et se tourne vers Dieu. Le sacrement scelle cette unité et cette harmonie des personnes. Le corps fait écho à la musique intérieure de chacun.

2. Dieu se livre dans le sacrement de mariage en établissant *un lien de grâce entre le Christ et les époux*. Leur don mutuel exprimé dans le consentement est greffé sur le don du Christ. L'Alliance du Christ avec chacun d'entre eux et avec le couple est définitive et sans retour. «En venant rétablir l'ordre initial de la création perturbé par le péché, Il (Jésus) donne Lui-même la force et la grâce pour vivre le mariage dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu» (*CEC* n° 1615). Dans le sacrement de mariage, le Seigneur se fait l'Époux de chacun en s'engageant dans le don mutuel des conjoints. Dans leur don sans retour, le Christ leur accorde sa joie. Dans l'amour du mari et de sa femme, le Christ rend grâces à Dieu et les époux avec Lui. Cet élan «oblige» chaque conjoint à «rendre l'amour» dont il est le sujet. Dieu les a précédés dans l'amour. Le sacrement du Christ et de son Église manifeste cette «primauté» divine. Il les invite en retour au «don désintéressé d'eux-mêmes». Aimer, c'est se donner. Aimer, c'est recevoir et rendre à Dieu ce que l'on a reçu gratuitement.

3. Dans toute leur vie, les époux sacramentellement unis représentent *le don nuptial du Christ à son Église*. Les époux sont appelés à être comme un «vitrail» de l'amour entre le Christ et son Église. Les époux s'aiment de l'amour même du Christ. C'est ainsi qu'ils se sanctifient mutuellement. Dans la relation Christ-Église comme dans celle de l'homme et de la femme, l'amour est «circulation du don»: don et accueil du don dans la «gratuité personnelle». L'amour n'est pas un vide à combler, mais un surcroît de vie à offrir. Le sacrement «signifie» cette dynamique du Don et de l'amour divin, livré aux mains des hommes. Modelé par le don du

10. PAUL VI, «Allocution aux Équipes Notre-Dame», dans *Doc. Cath.* 67 (1970) 502-506, n° 5: «Une seule chair, un couple, on pourrait presque dire un seul être, dont l'unité prendra forme sociale et juridique par le mariage, et se manifestera par une communauté de vie, dont le don charnel est l'expression féconde.»

Christ en croix et par la puissance de sa résurrection, le sacrement de mariage est le lieu et le temps d'un don spécifique. L'amour du Christ, royal Époux promis aux noces avec l'Église, sainte et immaculée, transfigure la dynamique nuptiale.

Le mariage signifie cette alliance entre le Christ et son Église. Ce point est manifeste dans le consentement des époux. Celui-ci énonce le «contrat» de fidélité et d'unité que les époux, ministres du sacrement, s'engagent à vivre et à respecter. Dans l'histoire du sacrement, le consentement a été appelé «la donation». Le consentement est un don des libertés: un don volontaire qui détermine la validité du sacrement. Les paroles du consentement révèlent le bien commun des époux et de leur future famille: amour, fécondité, fidélité, unité. Ces propriétés, dons, biens, exigences, fins du sacrement sont reconnus et promis par les époux. Le consentement ou donation réciproque fait jaillir publiquement la beauté du don qui anime les êtres-de-don appelés à se donner au Christ en se donnant l'un à l'autre dans l'Église. Le Christ consomme son union à l'Église en se donnant au Père sous l'action de l'Esprit Saint. L'Église — et en elle les époux —, tendent vers le Bien-Aimé en reprenant, sous la conduite du Saint-Esprit, le chemin d'amour qu'il a ouvert et parcouru: voie d'humilité, de renoncement et d'obéissance au Père. Pour des époux chrétiens, le chemin de l'union réelle et profonde suit ce mouvement de découverte du Père, dans l'offrande de Jésus et sous l'inspiration de l'Esprit.

4. L'amour conjugal et parental est un *chemin de sanctification* des époux. Cet appel à la sainteté matrimoniale et à son témoignage concerne toute la vie. La vie familiale quotidienne, les rapports conjugaux, l'effort déployé pour soutenir économiquement le foyer, accroître sa sécurité et améliorer ses conditions d'existence comme aussi les rapports avec la société civile, constituent les situations les plus communes dans lesquelles les époux sont appelés à se sanctifier et à être un «signe sacramentel» de la charité de Dieu.

Car le don accueilli renvoie au donateur. Le conjoint est un don royal qui rayonne de la présence du Donateur de la vie. L'autre est un être-de-don qui mène au Donateur. L'amour conjugal, par le don de l'Esprit Saint, permet aux époux de vivre en union étroite avec Jésus. La croissance dans la charité conjugale et dans le don mutuel est croissance dans l'amour de Jésus. Le don de soi ouvre le cœur et le rend capable de connaître Dieu et de l'aimer. La structure sponsale de l'être humain est actuée par le don exclusif **de soi à l'autre: l'autre mène en vérité à Dieu. Les époux sont un**

signe de Dieu, de l'Unique, l'un pour l'autre. Le sacrement est aussi guérison de l'amour blessé. La fragilité humaine du don est assumée dans la puissance de l'Esprit, Don infini et Incréé. Le don d'amour s'explicite toujours dans le pardon qui guérit, qui fortifie et qui console.

5. L'enfant est le don «le plus excellent du mariage». Sa présence signifie la gratuité de l'amour de Dieu. Son accueil doit être à la mesure de ce qu'il est: voulu par le Père des cieux et frère de Jésus Christ. Ce don est confié comme grâce aux parents qui ne sont pas «expropriés» de la responsabilité et de la joie de la conception: ils procréent, c'est-à-dire qu'ils participent à l'œuvre créatrice de Dieu. Telle est l'amplitude de leur don mutuel que révèle le sacrement.

6. Le sacrement donne aux époux d'être l'icône de l'Église, une communauté qui sauve (*FC* n° 49), avec sa mission propre et ses dons particuliers. Il constitue le couple comme une nouvelle unité en communion avec l'Église et offerte pour le monde, une «*Ecclesia domestica*». «C'est pour cela que le deuxième Concile du Vatican appelle la famille, d'une vieille expression enrichie de la réflexion de ce siècle, *Ecclesia domestica* (*LG* 11). C'est au sein de la famille que les parents sont 'par la parole et par l'exemple... pour leurs enfants les premiers hérauts de la foi, au service de la vocation propre de chacun et tout spécialement de la vocation sacrée'» (*CEC* n° 1656).

Ce «*cor unum*» (*Ac 4*, 12) que les époux construisent librement avec Dieu, par leur consentement, est une «entité de chair» spécifique et spirituelle. Elle est «corps» dans le Corps du Christ. Elle a son dynamisme unitif propre et sa mission[11]. Dans leur vie, les

11. La «mystique» n'est pas absente de la vie conjugale et sacramentaire. Le mot «mystique» désigne l'appartenance au mystère du salut. Son application à la vie conjugale désigne le *magnum sacramentum*, le «grand mystère» du mariage. L'union de Dieu et de l'humanité est un don sans cesse offert par le Christ à l'homme et à la femme qui s'unissent dans l'Église pour une aventure spirituelle de la charité. Dans l'«économie» sacramentelle du christianisme, la mystique en communion avec Jésus-Christ, est un fruit du mystère de son incarnation et de sa Pâque. La mystique matrimoniale, l'aventure spirituelle des époux, jaillit de leur lien au Christ et sans fin renouvelle cette union. Le sacrement est le gage et le germe de cette vie commune avec Dieu. Comme l'exprime le *CEC*, «le progrès spirituel tend à l'union toujours plus intime avec le Christ. Cette union s'appelle mystique, parce qu'elle participe au mystère du Christ par les sacrements — les saints mystères — et, en Lui, au mystère de la Sainte Trinité. Dieu nous appelle tous à cette intime union avec Lui, même si des grâces spéciales ou des signes extraordinaires de cette vie mystique sont seulement accordés à certains en vue de manifester le don gratuit fait à tous» (n° 2014).

époux symbolisent sacramentellement l'union de Jésus-Christ avec son Église: ils représentent cette communion et cette mission. Ils collaborent à l'avènement de l'Homme nouveau (*Ep 4*, 24). Ils rendent l'Église visible et crédible aux yeux du monde.

B - 1040 Bruxelles
Bd Saint-Michel, 24

Alain MATTHEEUWS, S.J.
Institut d'Études Théologiques

Sommaire. — Le sacrement du mariage, l'un des sept sacrements, s'inscrit dans la sacramentalité de l'histoire du salut, fondée sur le Christ Premier sacrement et visage du «Bien-Aimé». La structure sponsale de l'Église exprime l'accueil du Fils, le Don de Dieu. Le mariage concerne la relation personnelle de chacun avec le Christ et son Église. L'Auteur décrit la symbolique sponsale historique du sacrement avant d'approfondir le mouvement de «bénédictions et de dons mutuels» tel qu'il s'exprime dans la liturgie. Les traits essentiels du consentement sont revisités à la lumière de cette théologie du don. Des affinités sacramentelles avec le baptême et l'eucharistie montrent l'unité de la geste sacramentelle. La fécondité est présentée comme signe de la gratuité de l'amour. Le lien de grâce entre le Christ et les époux est une alliance, vitrail de l'action divine au cœur de l'amour humain. Il y a une grâce spécifique liée au sacrement de mariage.

Summary. — Marriage, one of the seven sacraments, must be understood in the whole sacramentality of the salvation history, rooted in Christ who *is* the very first sacrament. The sponsal structure of the Church expresses our reception of the Son, Gift of God. Marriage affects the personal relation of the Christian with Christ and with his Church. The author describes the historical sponsal symbols of that sacrament and then deals with the movement of «blessings and mutual gifts» such as expressed in the liturgy. The essential features of matrimonial consent are studied in the light of this theology of gift. Sacramental affinities with Baptism and Eucharist show the unity of the sacramental economy. Fecundity is shown as a sign of gratuitous love. The link of grace between Christ and the spouses is a covenant, in which God is at work at the heart of human love. There is a specific grace tied to the sacrement of marriage.